

**REFERENTIEL POUR CONTRAT DE BON USAGE (DMI HORS GHS)
Réalisé et validé par la Commission Technique EURO PHARMAT**

IMPLANTS RACHIDIENS

Document en cours de validation

Codes LPP Rachis remboursables en sus

- 3198764** RACHIS, IMPLANT D'ANCRAGE, VIS SPECIFIQUE SIMPLE
Implant du rachis, implant d'ancrage, vis spécifique simple du rachis. Les systèmes d'assemblage comprennent les vis articulaires, les vis de blocage, les dominos, les agrafes, les étriers, les barres pour crochets, les rondelles, les écrous et les éléments de vis inclus, autres...
- 3131955** RACHIS, IMPLANT D'ANCRAGE, VIS PEDICULAIRE CERVICALE
Implant du rachis, implant d'ancrage. Vis spécifique du rachis de type pédiculaire cervicale avec système d'assemblage et de blocage. Les systèmes d'assemblage comprennent les vis articulaires, les vis de blocage, les dominos, les agrafes, les étriers, les barres pour crochets, les rondelles, les écrous et les éléments de vis inclus, autres...
- 3137283** RACHIS, IMPLANT ANCRAGE, VIS PEDICULAIRE NON CERVICALE
Implant du rachis, implant d'ancrage. Vis spécifique du rachis de type pédiculaire sauf rachis cervical avec système d'assemblage et de blocage. Les systèmes d'assemblage comprennent les vis articulaires, les vis de blocage, les dominos, les agrafes, les étriers, les barres pour crochets, les rondelles, les écrous et les éléments de vis inclus, autres...
- 3181752** RACHIS, IMPLANT D'ANCRAGE, CROCHET, PINCE-CROCHET
Implant du rachis, implant d'ancrage. Crochet de tout type ou pince-crochet, avec accessoires. Les systèmes d'assemblage comprennent les vis articulaires, les vis de blocage, les dominos, les agrafes, les étriers, les barres pour crochets, les rondelles, les écrous et les éléments de vis inclus, autres...
- 3114939** RACHIS, IMPLANT D'ANCRAGE, FIL DE CERCLAGE, CABLE
Implant du rachis, implant d'ancrage. Fil de cerclage, quel que soit le nombre de crins, câble : forfait unique par intervention. Les systèmes d'assemblage comprennent les vis articulaires, les vis de blocage, les dominos, les agrafes, les étriers, les barres pour crochets, les rondelles, les écrous et les éléments de vis inclus, autres...
- 3123016** RACHIS, IMPLANT D'UNION LONGITUDINALE, PLAQUE
Implant du rachis, implant d'union longitudinale, plaque, quel que soit le niveau anatomique. La prise en charge est assurée dans la limite de deux implants maximum par intervention sauf en cas de scoliose à double courbure.
- 3111556** RACHIS, IMPLANT D'UNION LONGITUDINALE, TIGE
Implant du rachis, implant d'union longitudinale, tige, quel que soit le niveau anatomique et quel que soit le nombre de niveaux. La prise en charge est assurée dans la limite de deux implants maximum par intervention, sauf en cas de scoliose à double courbure.
- 3122382** RACHIS, IMPLANT D'UNION LONGITUDINALE, CADRE
Implant du rachis, implant d'union longitudinale, cadre, quel que soit le niveau anatomique, dans la limite d'un implant par intervention.

Toute modification des codes LPP concernés parue au JO après la date de mise à jour du présent fichier peut-être consultée sur le site www.euro-pharmat.com (onglet Actualités. Réglementation)

- 3188560** RACHIS, IMPLANT D'UNION LONGITUDINALE, CONNECTEUR
Implant du rachis, implant d'union longitudinale, connecteur en cas de reprise ou de grosse déformation
- 3127511** RACHIS, IMPLANT D'UNION LONGITUDINALE AVEC APPUI SACRE, MONOBLOC
Implant d'union longitudinale avec appui sacré, monobloc. La prise en charge de cette référence est assurée dans la limite de deux implants maximum par intervention sauf en cas de scoliose à double courbure.
- 3133032** RACHIS, IMPLANT D'UNION TRANSVERSALE
Implant du rachis, implant d'union transversale avec son système d'assemblage, dans la limite de 380,51 € par intervention.
- 3187938** RACHIS, CALE METALLIQUE INTER-EPINEUSE
Implant du rachis, cale métallique inter-épineuse, dans la limite de deux par intervention.
- 3115583** RACHIS, COUSSINET
Implant du rachis, coussinet, dans la limite de deux par intervention
- 3188441** RACHIS, IMPLANT D'APPUI SACRE
Implant du rachis, implant d'appui sacré.
- 3128976** RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT
Implant du rachis, cage intersomatique ou équivalent.

Codes LPP Substituts osseux

3104556, 3164140, 3159072, 3115028, 3193519, 3152897, 3117369, 3138420, 3142226, 3158724, 3158530, 3199456, 3134416, 3146655, 3169099, 3148476, 3122407, 3134126, 3151277, 3187944, 3121678, 3158368, 3170487, 3128309.

1 - Indications validées (Groupe 1)

1A - Indications validées de la LPP

a - Instrumentations postérieures

➤ Implants postérieurs

Ils s'amarrent sur les constituants des arcs postérieurs (crochets et fils métalliques sous les lames ou les transverses, vis dans les pédicules). La tendance actuelle est d'implanter surtout des vis qui ont la prise la plus solide, même en région thoracique où les pédicules sont plus petits. Entre ces implants, sont positionnés de chaque côté, droit et gauche, des liens (tiges le plus souvent, parfois plaques).

Nous distinguons des :

↳ Montages courts (2 ou 3 vertèbres)

- chirurgie de l'arthrose (ou dégénérative)
- spondylolisthésis lombaires bas (fait suite à une décompression des nerfs)

↳ Montages longs (plus de 3 vertèbres)

- chirurgie des scolioses

Toute modification des codes LPP concernés parue au JO après la date de mise à jour du présent fichier peut-être consultée sur le site www.euro-pharmat.com (onglet Actualités. Réglementation)

- chirurgie des fractures (thoraciques ou lombaires)
- chirurgie des métastases

➤ Cages (implants en titane, carbone, polyéther-éther-kétone (PEEK))

Ils sont placés le plus souvent en passant par le canal rachidien (Posterior Lumbar Interbody Fusion ou PLIF) ou sur le côté du canal (Transforaminal Lumbar Interbody Fusion ou TLIF) pour combler l'espace discal. Remplies d'os ou de biomatériaux, elles assurent une arthrodèse inter somatique par voie postérieure.

Les indications sont :

- ⇒ spondylolisthésis lombaire bas avec un disque haut (deux cages, une droite et une gauche, le plus souvent),
- ⇒ discopathie asymétrie avec inclinaison unilatérale d'un disque comme dans certaines scolioses (cage unilatérale du côté de la fermeture).

Dans tous les cas, la ou les cages doivent être encadrées par une instrumentation postérieure.

➤ Les ligaments

Chez les sujets jeunes où l'indication chirurgicale première est la décompression neurologique lombaire.

Ces implants améliorent l'effet de dégénérescence accélérée au-dessus d'une instrumentation rigide observée dans 15 % des cas en moyenne.

Il existe des ligaments avec cale inter-épineuse et des ligaments placés entre des vis pédiculaires.

b - Instrumentations antérieures

➤ Les implants antérieurs

Ils sont posés au niveau des corps vertébraux. Il s'agit le plus souvent de vis et plaques.

* Niveau cervical

La voie d'abord par cervicotomie antérieure est facile.

- pathologie dégénérative (hernie discale, arthrose)
- pathologie traumatologique

La stabilisation se fait par plaque et vis (4 vis pour un segment intervertébral)

* Niveau thoracique ou lombaire

La voie d'abord est une thoracotomie, lombotomie ou thoracophréno-lombotomie.

Montages courts : 2 vis par corps vertébral et 1 ou 2 tiges latérales.

- tumeurs
- traumatologie

Montages longs :

- correction par voie antérieure des déformations

Remarque :

Dans certaines indications : déformations sévères - lésions tumorales ou traumatiques très instables. proposer des ostéosynthèses longues antérieures et postérieures

➤ Les cages

Toute modification des codes LPP concernés parue au JO après la date de mise à jour du présent fichier peut-être consultée sur le site www.euro-pharmat.com (onglet Actualités. Réglementation)

- **Cages intersomatiques** (prend la place du disque enlevé)
 - Mêmes caractéristiques que les cages utilisées par voie postérieure
 - Antero Cervical Interbody Fusion : ACIF
 - Antero Lumbar Interbody Fusion : ALIF (moins utilisée)
- **Cages de remplacement corporel** (en titane ou acide polyactique)
 - Remplies d'os (pathologie athrosique) ou ciment acrylique (pathologie métastatique)

c - Greffes

Elles constituent le geste essentiel et toujours réalisé quand il y a instrumentation pour obtenir un pont osseux vivant entre les vertèbres fusionnées (arthrodèse).

- Autogreffe (référence)
- Allogreffe (remplacements volumineux ex corps vertébraux)
- Substitut osseux (biomatériaux) :
 - en association avec l'autogreffe
 - seul : greffes intersomatiques ou intercorporeales antérieures, notamment dans des cages

Documents de référence correspondants :

Bibliographie

- o Grubb SA, Lipscomb HJ. "Result of lumbosacral fusion of degenerative disc disease with and without instrumentation. Two to five years follow up". Spine 1982;7:349-355.
- o Garfin SR. "Spinal fusion : the use of bone screws in vertebral pedicles summation". Spine 1994;19(suppl 20):2300S-2305S.
- o Zucherman J, Hsu K, Picetti G, White A, Wynne G, Taylor J; "Clinical efficacy of spinal instrumentation in lumbar degenerative disc disease". Spine 1992;17:834-837.
- o Brantigan JW, Steffee AD. "A carbon fiber implant to aid inter body lumbar fusion". Spine 1993;18:2106-2117.
- o Sénégas J, "La ligamentoplastie intervertébrale, alternative à l'arthrodèse dans le traitement des instabilités dégénératives". Acta Orthop Belg 1991;57 (suppl 1):221-226.
- o Griffith SL, Shelokov AP, Büttner-Janzen K, Lemaire JP, Zeegers WS. "A multicenter retrospective study of the clinical results of the LINK SB Charité Intervertebral prosthesis". *The initial European Experience*". Spine 1994;19:1842-1849.

1B - Indications validées par des références scientifiques

Non applicable

2 - Indications pertinentes (Groupe 2)

Non applicable

3 - Indications complémentaires (Groupe 3) - Compassionnel, essais locaux, études et/ou registres non publiés

Non applicable

Toute modification des codes LPP concernés parue au JO après la date de mise à jour du présent fichier peut-être consultée sur le site www.euro-pharmat.com (onglet Actualités. Réglementation)

4 - Indications non recommandées (Groupe 4)

Non applicable

5 - Critères environnementaux

Non applicable